

Image not found or type unknown



Existence du plan épargne entreprise

Par **Suf**, le **07/03/2022** à **10:13**

Merci pour votre réponse rapide.

Cependant, la vraie question est : comment puis-je m'assurer de l'existence de ce PEE, ainsi que du montant qu'il pourrait y avoir dessus ?

Cordialement
Sophie M.

Par **Marck.ESP**, le **07/03/2022** à **12:57**

IL serait préférable de ne conserver qu'un fil de discussion SVP.

Impossible de vous répondre sur ce point, lui seul et l'entreprise détiennent les documents relatifs à ce PEE.